

**COMPTE-RENDU SUCCINCT  
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le neuf juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, s'est réuni au Centre Jean Moulin.

Le Maire ouvre la séance à 18h00 et fait l'appel.

Présents : KOEBERLÉ Eric - GHARBI Slimane - HAASZ-JUILLARD Josiane - JUNG Joël - JUHIN Michaël - GONCALVES Evelyne - BARANTON Georges - DIDEY Andrée - SUTTER Marie-Louise - GONCALVES José - MIRA Patrick - FAIVRE Daisy - PLASSAIS Virginie - BLUNTZER Mathieu - BELUCHE Marie-Dominique - LORIDAT Gérald - ACKERMANN Pascal - MEYER Sylvie - DEMOUGE Marie-Alice - MEDEDOVIC Mérisa

Absents : TORTEROTOT Sandrine - PERSONENI Gabriel - MARMET Jean - CETIN Mustafa - GONNOD Audrey - GRISOT Séverine - DEICHELBOHRER Philippe -

Procurations : TORTEROTOT Sandrine donne procuration à BLUNTZER Mathieu - MARMET Jean donne procuration à JUNG Joël - GRISOT Séverine donne procuration à Josiane HAASZ-JUILLARD - DEICHELBOHRER Philippe donne procuration à Gérald LORIDAT

Soit 20 présents 7 absents 4 procurations 24 votants

M. Mathieu BLUNTZER est désigné comme secrétaire de séance

Le conseil municipal procède au vote des délibérations inscrites à l'ordre du jour

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	DÉLIBÉRATIONS
<p><b>Délibération n° 20/034</b>  <b>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 24 JUIN 2020 ET DU COMPTE-RENDU DU 3 JUILLET 2020</b></p> <p><i>20 présents, 7 absents, 4 procurations, 24 votants</i></p>	<p>Le compte-rendu est <b>APPROUVÉ à 18 VOIX POUR et 6 VOIX CONTRE</b> (BELUCHE Marie-Dominique - LORIDAT Gérald - ACKERMANN Pascal - MEYER Sylvie - DEMOUGE Marie-Alice - DEICHELBOHRER Philippe)</p>
<p><b>Délibération n° 20/035</b>  <b>DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DES ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES</b></p> <p><i>20 présents, 7 absents, 4 procurations, 24 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée à l'<b>UNANIMITÉ, soit 24 VOIX POUR</b></p>
<p><b>Délibération n° 20/036</b>  <b>INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS</b></p> <p><i>20 présents, 7 absents, 4 procurations, 24 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée à <b>18 VOIX POUR et 6 VOIX CONTRE</b> (BELUCHE Marie-Dominique - LORIDAT Gérald - ACKERMANN Pascal - MEYER Sylvie - DEMOUGE Marie-Alice - DEICHELBOHRER Philippe)</p>
<p><b>Délibération n° 20/037</b>  <b>CONSTITUTION DU C.C.A.S.</b></p> <p><i>20 présents, 7 absents, 4 procurations, 24 votants</i></p>	<p>Les 6 membres du conseil municipal qui siègeront au CCAS sont désignés à l'<b>UNANIMITE soit 24 VOIX POUR.</b></p>
<p><b>Délibération n° 20/038</b>  <b>DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET DES SYNDICATS MIXTES</b></p> <p><i>20 présents, 7 absents, 4 procurations, 24 votants</i></p>	<p>Le conseil municipal désigne à l'<b>UNANIMITÉ soit 24 VOIX POUR</b> les délégués pour le comité syndical de territoire d'énergie 90 et pour le syndicat intercommunal de la fourrière du Territoire de Belfort</p>

Il n'y a pas de questions diverses. La séance est levée à 18h32.

Fait à Bavilliers le 15 juillet 2020

Le Maire,

Éric KOEBERLÉ.

Affiché le : 22/07/2020

L'intégralité des délibérations est consultable au secrétariat général de la Mairie

